

De l'art de se singulariser

Date : 18 avril 2021

Je sais que l'on va dire que j'exagère encore, mais ce n'est pas moi qui ai pris cette photo... ;-)

On y voit Thierry Burlot, qui lance sa campagne pour les élections régionales en Bretagne le 27 mars 2021, en réunissant sur la voie publique une trentaine de personnes.

(cliquer sur l'image pour l'agrandir)



Bon :

- Admettons (sans mal) que, pour arriver jusque-là, l'autobus – théoriquement basé en Ille-et-Vilaine - ait été conduit par un professionnel, sans avoir embarqué un seul passager
- Admettons que les membres du comité d'accueil habitent tous à moins de 10 km du Mené (une commune nouvelle créée il y a à peine plus de 5 ans à partir de 7 autres petites communes) qui cumule aujourd'hui 900 habitants
- Admettons qu'en la circonstance, pour une raison ou pour une autre, on puisse se rassembler au Mené à plus de 6 sur la voie publique (n'en déplaise à Monsieur le Préfet)
- Admettons qu'à un titre ou à un autre, l'orateur soit fondé à retirer son masque pour s'exprimer distinctement à distance du public.

Mais c'est après que ça se complique.

Je n'irai pas jusqu'à reprocher à Olivier Dulucq, qui est le directeur de campagne de Thierry Burlot, d'être venu de Rennes ce jour-là, puisqu'on le sait toujours très... professionnel. ;-) ;-) ;-)

Par contre, qu'est-ce qui peut expliquer qu'un homme aussi sérieux que puisse être un directeur de campagne soit ***le seul*** (oui : le seul) de tous les participants à se permettre ce jour-là de ne pas porter son masque et comment expliquer qu'il s'autorise à tant **se rapprocher de ses interlocuteurs sans masque** (subsidiatement, au risque d'une amende de 135 euros) ?...

Je vous fais grâce de la vidéo.

Je pose simplement cette question : comment se fait-il que tout ce beau monde ait à ce point fait fi des consignes du gouvernement intitulées : "[Dedans avec les miens, dehors en citoyen \(clic\)](#)" qui ont été publiées sur le site de la Préfecture des Côtes d'Armor le 23 mars 2021 ?

Et je ne parle même pas du respect dû aux autres.